



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

Chef d'escadron
Eric BIO-FARINA
C1

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n°3 – *La construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance*

P. JOINTE(S) : néant

Introduction : Du déclin au renouveau, le rêve des « Pères fondateurs »...

A l'issue de la seconde Guerre Mondiale, l'Europe est un continent exsangue. Ravagée par 5 années d'une guerre totale, « l'Europe de Westphalie » n'est plus qu'un agrégat d'empires éclatés au crépuscule de leur gloire. Ainsi, en dépit du verdict de l'histoire, la France et l'Angleterre sortent perdants de la dernière grande tragédie du 20^{ème} siècle, presque au même titre que les « authentiques » vaincus, l'Allemagne et l'Italie. Dès lors et à partir du traité de Rome en 1957, l'enjeu de la construction européenne (ou peut-être, devrait-on parler de « reconstruction » européenne) s'adosse à deux objectifs majeurs : éviter à tout prix la résurgence d'un conflit continental et consolider les bases économiques d'un retour à la prospérité.

Cependant, l'Europe s'est également construite en marge des bouleversements du monde. Des expériences récentes montrent nettement que sa voix pèse aujourd'hui d'un poids plus que relatif sur le cours d'événements soumis à l'autorité et au « bon vouloir » des Etats-Unis. En voulant à toute fin bannir jusqu'à l'idée même de la guerre, l'Europe s'est progressivement détournée d'un de ses paradigmes principaux : la notion de puissance, longtemps considérée comme un élément de langage réprouvé.

La crise irakienne a agit tel un révélateur, en posant clairement les nouvelles règles d'un jeu géopolitique mondial dans lequel l'Europe n'est qu'un acteur marginal, une « conscience » sans réelle fonction organique. Elle a également agit de façon plus heureuse comme un électrochoc, en imposant aux dirigeants européens l'urgente nécessité de redéfinir, en Europe, le concept de puissance et de souveraineté. Cette nouvelle inspiration à la puissance est manifeste dans les ambitions affichées à partir de 2002 au sommet de Nice. Elle est lisible en filigrane dans la future constitution. Elle est inscrite plus ou moins significativement dans des réalisations concrètes qui témoignent pour le moins d'un infléchissement de la construction européenne vers une plus grande autonomie d'action.

C'est ce que tente de démontrer cette étude, en brossant rapidement, dans une première partie, les éléments constitutifs de la puissance à l'aube du 21^{ème} siècle. La seconde partie s'attachera à détecter les signaux concrets d'une évolution de la construction européenne vers l'édification d'une Europe puissance, en n'éludant pas, dans une dernière partie, les nombreux freins à cette dynamique.

I – Les critères de puissance à l'heure de « l'hyper Amérique ».

En ce début turbulent de 21^{ème} siècle, la notion de puissance ne peut se définir qu'à l'aune de l'hyper puissance américaine, Léviathan moderne au messianisme planétaire et dominateur.

Les fondements de la puissance américaine reposent sur un socle d'avantages basiques directement issus de la seconde guerre mondiale : une économie florissante, tant du point de vue financier (réserves d'or, monnaie forte et stable) qu'industriel (l'industrie de guerre américaine n'ayant jamais renoncée à investir dans la R&D duale) et une hégémonie militaire fondée sur un instrument conventionnel performant et la possession de l'arme nucléaire.

Aujourd'hui, ces fondements restent d'actualité. La puissance militaire américaine nourrit des capacités d'actions inégalées et absolument inégalables pour l'instant. L'économie américaine s'abreuve largement à la source de cette supériorité militaire absolue : les Etats-Unis sont un terrain d'investissements idéal, malgré une dette extérieure colossale.

L'analyse plus fine de ces constituants laisse apparaître une situation plus complexe : la puissance américaine est une puissance polymorphe, en ce sens que de nombreux critères y concourent directement.

En effet, pour peser sur les affaires de monde, l'Amérique s'est donné les moyens d'atteindre une maîtrise complète des technologies qui préservent sa supériorité économique, militaire et culturelle. C'est la maîtrise de l'ensemble des sciences et des technologies dites « convergentes » (car s'auto alimentant les unes des autres) qui permet aux Etats-Unis de maintenir son *leader ship* dans les secteurs essentiels.

Ces sciences et technologies convergentes ont trait aux nano technologies, aux ordinateurs quantiques, à la recherche spatiale, à la robotique et à l'ingénierie génétique.

Ce nouveau *Codex* de la puissance se décrypte donc à l'aide d'un alphabet essentiellement technologique. Le « reste » - si l'on peut dire – est affaire de volonté politique. En ce qui concerne les Etats-Unis, cette question n'a jamais semblé faire obstacle...

Où se situe l'Europe – c'est-à-dire l'UE – dans cette compétition. Ou, pour être peut-être plus clair, l'UE figure-t-elle seulement au registre des participants à la course vers la puissance?

2 – L'Europe puissance : un chemin pavé de bonnes intentions ?

Pour l'UE, la construction d'une Europe puissance est d'abord et avant tout une affaire de volonté politique. Ce qui revient à dire en postulat de départ que toute décision de renouer avec la puissance est une co-décision...

L'acquis d'une puissance économique indéniable est une certitude. L'avènement du « grand marché » a porté tous ses fruits : en valeur absolue, l'UE exporte plus que les Etats-Unis et sa balance commerciale est largement excédentaire dans de nombreux secteurs clés.

La monnaie unique a permis de densifier les échanges intracommunautaires, tout en simplifiant les échanges financiers dans la zone Euro. De surcroît, l'Euro est aujourd'hui une monnaie forte, avantage non négligeable dans un contexte de compétition internationale acharnée.

En même temps qu'il a posé les bases d'une politique économique véritablement unifiée, le traité de Maastricht accordait les 15 membres de l'UE sur le concept de la PESD.

Embryon d'une défense commune, la PESD est encore aujourd'hui le seul véritable pilier d'une politique étrangère autonome, couverte par une puissance militaire significative.

A ce jour, la volonté politique d'acquiescer une défense autonome semble acquise. Elle a été réaffirmée lors du sommet de Nice de 2002, sans toutefois désavouer le traditionnel « adossement » aux structures de l'OTAN.

Cette volonté est également clairement marquée dans l'adoption du texte de la Constitution européenne, qui prévoit « d'incarner » physiquement l'Europe sur la scène internationale en lui donnant – pour ainsi dire - un « chef ».

D'un point de vue pratique, quelques réalisations viennent étayer cette volonté affichée. En 2003, l'opération « ARTEMIS » a démontré que l'UE était capable de déployer un corps expéditionnaire – certes modeste – mais aux moyens parfaitement intégrés.

Dans le projet de Constitution européenne, la décision de créer une Agence européenne de l'armement, de la recherche et des capacités militaires et la réponse à la nécessité d'harmoniser les équipements tout en recherchant les indispensables synergies entre les différents besoins.

L'acquisition des sciences et des technologies de souveraineté ne semble pas non plus être négligée. Récemment, la mise en chantier du programme *GALILEO* a ouvert à l'UE les portes d'une future autonomie pour ses systèmes de navigation civils, leur permettant rapidement de s'affranchir du GPS américain.

A l'horizon 2006, le Programme Cadre pour la Recherche et le Développement, prévoit d'accroître significativement les synergies dans les secteurs technologiques stratégiques. Le PCRD prévoit notamment la mise en œuvre d'un réseau européen de la recherche. Le but étant de développer rapidement des savoirs faire clés directement utilisables à des fins pratiques, par le biais des grandes universités et des *think tanks*.

Doté d'un financement jusque là inégalé, le 6^{ème} PCRD marque un tournant significatif sur la voie de l'indépendance technologique et de la souveraineté.

Pour autant, bien que sur le chemin de la puissance, l'UE ne semble pas s'être départie de ses pesanteurs habituelles. A certains égards, l'on pourrait même se demander si elles ne sont pas accrues.

3 – L'Europe aux deux visages ou l'éloge de l'impuissance

Aujourd'hui encore, l'Europe doit faire face à ses vieux démons : doit-elle se déterminer « sans complexes » sur le chemin de la puissance, ou doit-elle se conforter indéfiniment de ses succès commerciaux ?

Le débat politique « Europe puissance ou Europe marché » n'est pas encore clos.

Au sein de l'UE 15, les réticences à l'indépendance et à la souveraineté étaient déjà suffisamment prégnantes pour que se démarque du groupe le « couple franco-allemand », reflet paradoxal d'un divorce d'opinion au sein même de la communauté.

L'UE 25 ne changera guère cette problématique. Tout porte même à croire qu'elle ne fera que la renforcer, de nombreux acteurs de la nouvelle UE ayant un tropisme prononcé pour l'atlantisme...

L'UE doit également lutter contre ses particularismes : la diversité des pôles technologiques, la singularités des compétences nationales et la difficulté des abandons de souveraineté souvent néanmoins nécessaire, sont autant de freins à la construction d'une Europe puissance.

Enfin, l'UE n'a pas l'authentique maîtrise de son destin : les Etats-Unis, dans une compétition à la fois transparente et occulte, œuvrent légitimement pour contrecarrer les ambitions de puissance de la « vieille Europe ».

Leur plaidoyer pour une Europe élargie à tous les accents d'une incitation à plus de diversité, à plus de dilution, à moins de puissance.

L'Europe « aux deux visages » est clairement à la croisée des chemins : son évolution vers l'Europe puissance n'est plus une réalité virtuelle. Mais ce n'est pas pour autant une réalité devenue incontournable.

A cet égard, le « test » constitutionnel tranchera en partie la question.



Pièce(s) jointe(s)
à la
Fiche de géopolitique
du grade nom prénom